lut d'établir à Plaisance une mission de récollets, qui seraient en même temps aumôniers de la garnison. Dans ce dessein il adressa, le 22 avril 1689, au Supérieur des Récollets de Québec, et aux deux religieux destinés à cette mission, des lettres patentes très élaborées par lesquelles il leur confie la mission de Plaisance, avec faculté d'y fonder un couvent et charge curiale. (1)

Cela fait, l'évêque s'embarqua avec le Père Sixte le Tac et le Père Joseph Denis, et sans doute le frère Didace, sur un navire frêté pour ce voyage, (2) et le 21 juin 1689 nos voyageurs débarquaient à Plaisance. (3)

Le 7 septembre, M. Pastour, nommé syndic des récollets, signait à ce titre le contrat d'acquisition, pour 1200 livres, de la maison, de la grave, des barques et de l'installation de pêche d'un habitant du lieu, Georges Jougla, dont la santé ne s'accommodait pas du climat de Plaisance, et qui retournait en France. (4)

Déjà Mgr de Saint-Vallier avait, le 21 juillet, (5) quitté Plaisance pour les Iles Saint-Pierre (aujourd hui Saint-Pierre et Miquelon) après avoir nommé le Père Joseph curé de Plaisance avec le titre de Grand Vicaire; (6) le Père Sixte le Tac était supérieur de la mission. (7) Un des récollets, probablement le Père Joseph, accompagna l'évêque jusqu'à Saint-Pierre, (8) où fut bénite une petite chapelle récemment construite, où fut aussi laissé pour la desservir un prêtre séculier amené de Québec; (9) un an ou deux plus tard cette

<sup>(1)</sup> Arch. de l'Archevêché de Québec. Registre A.

<sup>(2)</sup> Greffe de Genaple, 19 janvier 1689. L'acte indiqué à la table du greffe en a été distrait.

<sup>(3)</sup> Archives de la Marine. Lettre de M. Parat du 29 juillet 1689.

<sup>(4)</sup> Sixte le Tac, Hist. chron. Appendices, texte du contrat. Cf. aussi: Archives de la Marine, lettre de M. Parat du 4 septembre 1689.

<sup>(5)</sup> Archives de la Marine. Lettre de M. Parat, du 29 juillet 1689.

<sup>(6)</sup> Abbé H. R. Casgrain, dans le Bulletin des Recherches historiques, 1895, p. 163. Nous ne connaissons pas le document sur lequel s'appuie l'abbé Casgrain.

<sup>(7)</sup> Archives de la Marine, Lettre de M. Parat. du 4 septembre 1689; Lettre de M. Pastour, du 18 septembre 1689.

<sup>(8)</sup> Archives de la Marine. Lettre de M. Parat, du 29 juillet 1689.

<sup>(9)</sup> Archives de la Marine. Lettre de M. Parat, du 4 septembre 1689; Abbé Casgrain, loc. cit.